

CIACU

[Projet Pédagogique 2025- 2026]

ALSH l'Oasis 3-13ans

Table des matières

PREAMBULE	3
L'ORGANISATEUR	3
Rappel historique	3
MODALITES D'ELABORATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	5
PRESENTATION DES ALSH MULTISITES.....	5
Sortie Exceptionnelle :.....	5
DES INTENTIONS EDUCATIVES AUX MOYENS PEDAGOGIQUES.....	7
Favoriser l'épanouissement de l'individu	7
Favoriser le développement des liens sociaux, pour un vivre ensemble harmonieux.....	8
Contribuer à l'éducation au développement durable	9
Favoriser l'ouverture d'esprit et renforcer la cohésion sociale	10
PROJET DE FONCTIONNEMENT	10
Présentation des lieux	10
ALSH 3-6 ans :	10
ALSH 6 – 12 ans	11
Journée Type :	1
Spécificité des mercredis.....	2
Règle de fonctionnement.....	5
Modalité Inscription ALSH :	5
Accueil en Multisite & Equipe pédagogique.....	6
Rôles et responsabilités de chacun	7
Directrice	7
Assistante sanitaire	7
Les missions des animateurs :.....	7
Projets Animations	8
Définition :.....	8
Ecriture des projets d'Animations	8
EVALUATION	9
Pourquoi évaluer ?	9
Qu'est-ce qu'on évalue ?.....	9
Qui évalue et comment ?	9
✓ Bilans des animateurs (stagiaires et titulaires).....	9
✓ Bilan agents polyvalents (restauration et ménage	9
✓ *Retours des familles	10
✓ Retours des enfants.....	10

✓ Bilan de la direction	10
Grille animateur d'auto-évaluation.....	11
Santé & Sécurité.....	11
Au sein de l'équipe	11
Activité	12
Projet.....	12
ANNEXES.....	13

PREAMBULE

Comme tout acteur culturel et social, le point de départ de notre travail se situe dans les besoins identifiés des familles de notre secteur d'action ¹. Pour répondre à ses besoins, nous composons avec le cadre légal de lois, les moyens financiers et humains dont nous disposons ainsi que notre capacité à Innover.

Notre pratique est donc soumise au Code de l'Action Sociale et des Familles et placée sous l'autorité du Ministre de la Jeunesse et des Sports. L'élaboration de ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre législatif défini par le Décret n°2002-885 du 3 mai 2002 ², émanant de l'écriture de notre projet éducatif découlant lui-même du PEDT d'Aix en Provence.

Après plusieurs années implantées sur le secteur du Pont de Béraud, nous avons identifiés une forte demande ³ pour :

- Un mode de garde
- Un lieu d'accueil rassurant
- Des activités adaptées et de qualité
- Un moyen de sortir du quartier, de découvrir le monde, de vivre de nouvelles expériences
- Un lieu accessible qui permet de l'intergénérationnel
- Des activités et services accessibles pour les familles nombreuses.
- Des séjours exceptionnels

C'est fort de ce constat que les différents ALSH sont nées à la rentrée scolaire 2021.

L'ORGANISATEUR

Rappel historique

Les associations Hip Hop Soul Style & Street Arts, œuvrant dans le domaine des arts, de la culture, du sport et de l'insertion depuis 2001, ont mutualisé leurs compétences dans l'optique de porter une seule et même identité connue aujourd'hui sous le nom du Centre International des Arts et Cultures Urbaines (CIACU).

Cette entité hétéroclite est composée de personnes venant de tous horizons, aux compétences variées et complémentaires, issues de domaines artistiques, culturels, sociaux, numériques et sportifs différents mais toutes réunies par des valeurs et des objectifs communs.

Les arts urbains sont le noyau par lequel nous nous sommes originellement constitués. Conscients des représentations associées à ce mouvement, nous soutenons que les arts urbains ont la spécificité de conjuguer des disciplines artistiques, culturelles, sportives et sociales dans une approche empreinte des valeurs de fraternité, de respect et de dépassement de soi, qui fédèrent la majorité de ses praticiens.

Nous partageons également la ferme conviction qu'Art, Culture et Social sont intrinsèquement liés, qu'ils ne peuvent exister les uns sans les autres. C'est d'ailleurs de cette manière-là, alors que la misère de certains quartiers new-yorkais explosait, que le hip hop est né comme moyen d'émancipation et de cohésion sociale.

¹ Voir Projet Educatif CIACU

² Voir Annexe 1

³ Ces besoins ont été constatés par nos acteurs sur le terrain lors de temps « informels » (rencontres fortuites, café, etc.) et ils nous ont été transmis par les différents organismes sociaux du territoire (Dunes, Adapt 13, etc.). Ils ont été l'objet de rapprochements entre les établissements scolaires et le CIACU, mais ils ont été également partagés lors de rencontres avec les associations du secteur (Association des habitants du quartier de la Pinette, Ludosphère, CAP, etc.). Ces besoins ont été synthétisés et mis sur papier. Nous avons complété cela avec des questionnaires dédiés aux habitants du Pont de Béraud. Voir la liste complète des besoins identifiés dans le P.E.

Qualifiés par l'UNESCO de « chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité », les arts urbains appartiennent non seulement au patrimoine historique de la ville mais aussi à celui de la nation française.

Depuis 2016, le CIACU est en gestion de l'équipement de proximité Alphonse Daudet. Il a mis en place un « Pôle Inter Actif » qui permet d'allier une accroche par des activités artistiques, sportives et urbaines avec un projet social adapté aux besoins de chaque famille adhérente de l'association.

C'est dans ce contexte précis, en collaboration avec nos partenaires et en adéquation avec les demandes des adhérents et des habitants du secteur du Pont de Béraud que nous avons co-écrit le projet éducatif dont émane le projet pédagogique.

<p>Bureau</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Président, Eric Léandri ✓ Trésorier, Wahid Chebira ✓ Secrétaire, Adilia Osorio 	<p>Conseil d'Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nordine Enfer ✓ M'Hamed Aikel ✓ Cassim Aboudou
---	---

<p>Directeur Administratif et financier Nicolas Dumont</p>
<p>Responsable Enfance et Jeunesse Direction ACM et Accueil Jeune Camille Lozzi</p>

<u>Equipe pédagogique ALSH</u>		
<p><u>Alsh 3- 6 ans</u></p> <p>Jasinski Ameline, Master Patrimoine et Musée, Muséographie Yafflioui Chérine, Licence Sciences de l'Éducation</p> <p>Puig Evelyne : chargé de la restauration et du ménage sur l'ALSH, détentrice d'une formation HCCP.</p>	<p><u>Alsh 6-11 ans</u></p> <p>Vigier Capucine, DEUST théâtre Noblecourt Jenny, BAFA – 2^e année Educatrice spécialisée Diaby Carenmadi, BAFA S.B titulaire, BPJEPS APT en cours</p> <p>Gozlhem Sabrina : chargé de la restauration et du ménage de l'ALSH, gestion du lien avec Terre de Cuisine, détentrice de deux formations HCCP.</p>	<p><u>ALSH Jeune 11-14 ans</u></p> <p>Diaby Carenmadi, BAFA S.B titulaire, BPJEPS APT en cours</p> <p>Vigier Capucine, DEUST théâtre</p>

Agrément et Label posséder :

- Agrément de la Jeunesse et de l'Éducation populaire : 13-07-JEP-102
- Agrément de la Santé, de la Jeunesse et des Sports : 2546 S/08
- Affilié à la Fédération de Danse
- Licence d'Entrepreneur de Spectacle
- Agrément ALSH :
Accueil de loisirs n° 0130932CL000121
Accueil périscolaire n° 0130932AP000121-E01
- Label Quartier d'été : vacances autrement
- Centre de Formation : 931318821

MODALITES D'ELABORATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'écriture de ce projet pédagogique est de son origine jusqu'à sa finalité une démarche collective que l'organisateur synthétise dans ce document, réunissant les acteurs éducatifs principaux des enfants de l'ALSH, soit les parents, l'équipe pédagogique et l'organisateur.

Souvent oublié lors de rédactions de documents administratifs comme durant l'écriture d'un projet pédagogique comme celui-ci, les parents sont les premiers acteurs dans l'éducation de leur enfant. Prendre le temps d'échanger autour de valeurs communes et de leurs souhaits en matière de fonctionnement, permet d'établir un lien de confiance durable entre l'équipe pédagogique et les familles. Ainsi, chacun peut mieux appréhender les problématiques de l'autre et agrandir leur tolérance face à leurs exigences. En restant à l'écoute des familles et en les incluant dans le processus de création, nous sommes sûr d'être au plus près de leurs besoins et d'être les plus pertinents dans la manière d'y répondre.

Comme indiqué plus haut, notre volonté de créer un ALSH est parti des besoins exprimés par les habitants au travers d'un questionnaires, d'échanges lors de réunions, d'une boîte à suggestions en libre accès, de temps informel de discussion lors des sorties d'écoles ou autour d'un café Dans tous ces temps l'organisateur et les animateurs ont été associés.

Le large cadre du projet éducatif et les attentes des habitants clarifiées permettent à l'équipe d'animation de mieux orienter les actions pédagogiques qu'ils souhaitent mener sur le terrain. Une journée a été consacré à l'écriture partagées du projet pédagogique permettant une plus grande qualité dans l'immersion de la rédaction du projet. Différentes méthodes ont été utilisé dont des débats ouverts sur les définitions des valeurs du projet éducatif ou des intentions éducatives, des jeux de rôle immersif pour l'application des objectifs opérationnels, etc.

Dans le courant 2025, avec la restructuration de notre association, le projet Educatif de notre association est en cours de réécriture.

PRESENTATION DES ALSH MULTISITES.

L'accueil périscolaire du mercredi –[Plan Mercredi]

Cet accueil ouvre tous les mercredis des périodes scolaires (de septembre à juillet) et se trouve sur deux sites :

- L'accueil des 3–6 ans sur l'école Maternelle Alphonse Daudet -avenue de beauregard-Aix-en-Provence
- L'accueil des 6-11 ans sur l'école Elémentaire Alphonse Daudet -chemin du four-Aix en Provence
- L'accueil des 11-14 ans sur le Pôle Interactif [CIACU]-2 avenue de Beauregard-Aix-en-Provence

L'accueil de Loisir sans Hébergement :

Cet accueil ouvre durant les périodes de vacances scolaire. Il est fermé une semaine pendant les vacances de Noël ainsi que durant le mois d'août.

L'accueil se déroule sur deux sites :

- L'accueil des 3–6 ans sur l'école Maternelle Alphonse Daudet -avenue de beauregard-Aix-en-Provence
- L'accueil des 6-11 ans sur l'école Elémentaire Alphonse Daudet -chemin du four-Aix en Provence
- L'accueil des 11-14 ans sur le Pôle Interactif [CIACU]-2 avenue de Beauregard-Aix-en-Provence

Les Sorties Exceptionnelles :

Afin de tenir compte des besoins des familles inscrites, notamment concernant le besoin de voyage tout en considérant les limites financières des foyers ainsi que les limites budgétaires de l'association, nous organisons des journées de sorties exceptionnelles, sortant légèrement du cadre de notre ALSH habituelle : lieu, durée de la sortie, horaires d'accueils.

Tarif pour 1 enfant	+35 €
Tarif pour 2 enfants	+65 €
Tarif pour 3 enfants	+90 €
Tarif pour 4 enfants	+110 €

Ces sorties font l'objet d'une participation financière supplémentaires des familles, dégressif pour les familles nombreuses permettant d'amortir les coûts élevés de ces sorties (notamment du transport), tout en rendant accessible des activités exceptionnelles dans des lieux éloignées

Les sorties déjà programmées :

Sortie Neige 2026 : Edition n°3

Lors d'une journée unique durant les vacances de Février, nous partons pour Saint Légers les Mèlèzes avec un groupe de 36 enfants âgés/jeunes entre 6 et 14 ans.

**Les détails de la fiche technique seront a ajouté en annexe au fur et à mesure de son organisation.*

Sortie Seaquarim Grau du Roi

L'avant dernier Mercredi Périscolaire de l'année, se déroulera une sortie au Seaquarim du Grau-du-roi emmenant tous les maternelles et les élémentaires [de 3 à 11 ans] dans une même Sortie éducative.

Cette sortie aura lieu le mercredi 25 juin en 2025. Cette sortie est aussi l'occasion de se baigner a la mer qui se trouve 10 minutes a pied sur une plage encadré par des maîtres-nageurs et sous surveillance de deux Surveillant de baignade de notre équipe pédagogique.

**Les détails de la fiche technique seront a ajouté en annexe au fur et à mesure de son organisation.*

L'accueil de loisir avec Hébergement / Activité accessoire :

Séjour Jeunes

-Chaque année un séjour de 4 nuit /5jours est organisé pour les Jeunes de 12 à 17 ans a moins de deux de route de l'ACM .

En 2025 , ils partent du 07 au vendredi 11 juillet 2025 dans l'Hérault : « Les jardins d'Agathe »-98 CHEMIN DE GUIRAUDETTE GRAU D'AGDE.

**Ce séjour fait l'objet d'un projet pédagogique spécifique*

Séjour Court Moyen/Grand Elémentaire :

Le temps d'une nuit et de deux jours, 24 enfants de 8 à 12 ans partent à l'Observatoire St Michel, a 1 heure de route de l'ACM pour leur faire découvrir notre Univers et l'art de l'Astronomie.

**Les détails de la fiche technique seront a ajouté en annexe au fur et à mesure de son organisation*

DES INTENTIONS EDUCATIVES AUX MOYENS PEDAGOGIQUES

Intention Educative	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
Favoriser l'épanouissement de l'individu	Respecter son rythme de vie	Reconnaître son besoin de repos, de farniente et d'activités non organisées Proposer des temps de loisirs adaptés à leur âge et leur condition physique et mentale Proposer un cadre de vie de qualité en accueillant des enfants dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité	Mis en place d'un temps d'accueil plutôt étendu qui permet à l'enfant de s'installer à son rythme. Des animateurs disponibles et à l'écoute pour chaque enfant pour permettre un accueil individualisé. Sont proposés des siestes aux plus petits, des temps de relaxation et d'activités calme pour les grands. Dans certain cas particulier, les grands (5 à 12 ans) peuvent également faire une sieste. La durée est modulée selon les besoins de l'enfant.
	Aiguiser leur curiosité <i>*Ajouter : Ecoute de besoin spécifique : activité d'expression Mis en place PAI Temps d'échange sur problématique observé Accompagnementa la parentalité...</i>	Proposer des activités variées (sportives, intellectuelles, manuelles, artistiques) Développer l'imaginaire individuel et collectif Pratiquer des activités nouvelles, de découvertes et des sorties Accession à l'autonomie	Recruter des animateurs aux compétences variées et complémentaires. Proposition d'activité individuelle et collective sollicitant l'imagination. Lecture de conte, notamment durant les temps calmes et de siestes. Rentré dans l'imaginaire du jeune enfant pour inventer des jeux pour le groupe. Décor inspirant de l'ALSH.
	Développer son sens de la responsabilité en étant acteur de ses vacances	Choix d'activités, responsabilité de rangement du matériel emprunté, responsable de tâches ménagères définies en collectivité par le groupe d'enfants/jeunes, transmission de leur savoir aux animateurs et enfants, etc. Accompagner les enfants et les	Mis en place d'un tableau des tâches pour les grands. Apprentissage de gestes simples de rangements en accompagnant les plus petits.

		<p>jeunes dans leurs projets</p> <p>Accompagner les jeunes et enfants dans la préparation d'activités en autonomie</p> <p>Elaboration de projet d'auto-financement avec et par les jeunes</p>	<p>Explication de jeux ou d'activités par les enfants/jeunes pour le reste du groupe.</p> <p>Création d'activités par un groupe pour un autre groupe.</p> <p>Action d'auto-financement comme par exemple en tenant des stands de buvette dans des événements</p>
<p>Favoriser le développement des liens sociaux, pour un vivre ensemble harmonieux</p>	<p>Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide</p>	<p>Établir les règles de vie ensemble</p> <p>Proposer des temps d'échanges, de partage et/ou de discussion</p> <p>Inciter la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranches d'âges</p> <p>Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité</p> <p>Reconnaître et accepter les différences en étant attentif aux paroles de chacun</p> <p>Être attentif au principe d'équité et d'égalité au sein du groupe</p> <p>Développer son sentiment d'appartenance, connaître son identité</p> <p>S'accepter soi-même, accepter les autres</p>	<p>L'accessibilité pour tous les publics aux ALSH (fille, garçon, handicap, PAI...)</p> <p>Mis en place d'activité artistique permettant l'expression de soi.</p> <p>Mis en place de temps d'échange sur les différences selon les besoins des groupes.</p> <p>Des animateurs à l'écoute avec de bonne posture : des formations sont proposés tout au long de l'année à l'équipe pédagogique.</p> <p>Formation gratuite d'éloquence proposé</p>
	<p>Favoriser l'esprit critique</p>	<p>En découvrant le fonctionnement de la société par des jeux, des activités ou des projets (montage vidéo, création d'un journal,..)</p> <p>En permettant d'enrichir leur expérience de vie en acceptant le principe de résilience, en leur reconnaissant le droit d'avoir des activités sans attentes, sans pression de résultat.</p> <p>En enrichissant leurs connaissances théoriques et pratiques</p>	<p>Mis en place de projets et/ou de stages utilisant différents outils comme l'éloquence ou le montage vidéo pour favoriser l'esprit critique.</p>

Contribuer à l'éducation au développement durable

Sensibiliser les enfants à la faune et la flore	<p>Proposer des activités liées au milieu naturel</p> <p>Favoriser la compréhension de la faune et de la flore environnantes en enrichissant les connaissances de l'enfant ou du jeune sur le sujet</p> <p>Multiplier les échanges avec la faune et la flore pour apprendre à vivre dans le respect du vivant</p>	<p>Mis en place de projet d'Animation avec cette thématique : « PUP » mini parc Urbain a papillon, Stage équitation, visite de Ferme pédagogique, Création d'herbier, partenariat avec Ménélik,...</p> <p>Limite l'utilisation de consommable jetable, notamment au travers « des recettes Gourmandes de l'Oasis »</p> <p>Prendre soin de l'environnement dans lequel ils sont accueilli en l'entretenant (clean up, jardinage, décoration...)</p>
Sensibiliser à l'écocitoyenneté et au développement durable	<p>Proposer des activités de redécouverte d'anciens savoir-faire et de nouvelles techniques</p> <p>Respecter les notions d'équilibre alimentaire lors des repas/goûters</p> <p>Respecter les règles d'hygiènes de base individuelles et collectives</p> <p>Lutter contre le gaspillage de toute sorte : alimentaire, matériel, vestimentaire etc.</p> <p>Proposer des activités liées aux cinq sens</p> <p>Respecter la propreté des lieux à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure mais aussi lors de sorties</p>	<p>Pour éviter le gaspillage, nous demandons aux enfants la quantité qu'ils souhaitent dans leur assiette : ainsi ceux désirant des petites portions sont servi en fonction de leur demande, évitant de jeter de la nourriture et permettant au plus grand appétit d'être un peu plus servi.</p> <p>Pour développer leur palet, nous convainquons les enfants de goûter chaque aliment.</p> <p>Education des saveurs avec des ateliers de cuisine de plats sucré et salé.</p>
Favoriser la démocratie participative	<p>Boîte à Suggestions en libre accès</p> <p>Associer les enfants aux choix des activités, sorties et projets proposés</p> <p>Proposer des enquêtes de satisfaction</p> <p>Proposer aux enfants/jeunes des temps d'expression que ce soit sur les activités du centre ou tout autre sujet de conversation</p>	<p>Utilisation d'outils comme le bâton de parole.</p> <p>Bilan de fin de journée avec les enfants.</p> <p>Explication des objectifs aux enfants/jeunes lors de la mise en place d'activité.</p>
Favoriser les liens inter-générationnels	<p>Impliquer des bénévoles de tous âges (retraités, étudiants...) dans l'accompagnement à la scolarité et des sorties ponctuelles</p>	<p>Ne pas considérer ALSH comme un secteur fermé et à part du CIACU.</p>

Favoriser l'ouverture d'esprit et renforcer la cohésion sociale		<p>Renforcer les liens entre les jeunes et les enfants lors de sortie communes</p> <p>Programmer des évènements rassemblant tous les âges</p> <p>Renforcer le réseau de solidarité au sein du quartier en impliquant jeunes, adultes et seniors pour lutter contre l'isolement et la précarité des individus</p>	<p>Les enfants ont accès aux salles du Pole Interactifs et différents membres de l'équipe peuvent être susceptible d'intervenir ponctuellement ou régulièrement sur des projets communs avec les animateurs.</p> <p>Proposé aux parents des temps de restitutions au sein des ALSH des activités que les enfants ont pratiquées.</p>
	Favoriser l'ouverture d'esprit	<p>Favoriser la construction de projets d'échanges culturels nationaux et internationaux</p> <p>Susciter de l'émerveillement et la découverte lors d'activités culturelles et artistiques</p> <p>Développer l'imagination de chacun, c'est augmenter la capacité des individus à penser que le monde peut être autrement</p>	<p>En faisant collaborer des intervenant et encadrant de tous horizons : pays d'origine différent, sportifs, travailleurs sociaux, artistes etc.</p> <p>En permettant la mixité sociale dans l'accessibilité à l'ALSH.</p>

PROJET DE FONCTIONNEMENT

Présentation des lieux

ALSH 3-6 ans « maternelle »

LE CIACU a accès lors des mercredis et vacances à une partie du rez-de-chaussée de l'école Maternelle Alphonse Daudet – avenue de Beauregard 13100 Aix en Provence-.

Nous n'avons ni accès aux étages, ni aux salles de classe, ni à la partie réservée à la garderie de l'école.

Cependant, nous mutualisons du matériel et des espaces en commun avec la directrice de l'école.

Voici les salles du local que le CIACU peut occuper.

Locaux maternelle :	Locaux restauration
Salle d'accueil au rez de chaussée	La cuisine satellite
Salle d'atelier rez de chaussée passage au dortoir	Le réfectoire au rez de jardin
Le dortoir au rez de chaussée	
Les sanitaires au rez de chaussée	
La tisanerie + sanitaire adultes au rez de chaussée	
Local pour entretien au rez de jardin	
La cour de récréation au rez de chaussée	
Escalier du rez de chaussée au rez de jardin	

ALSH 6 – 11 ans « Elementaire »

LE CIACU a accès lors des mercredis et vacances à une partie du rez-de-chaussée de l'école Elémentaire Alphonse Daudet – avenue de Beauregard 13100 Aix en Provence-.

Nous n'avons ni accès aux étages, ni aux salles de classe.

Voici les salles du local que le CIACU peut occuper.

Locaux élémentaire	Locaux restauration
Hall d'accueil côté ouest Salle d'étude Salle des stagiaires Salle polyvalente Le préau La cour de récréation Stade à l'intérieur au dessus du bois Le bloc sanitaires Espace jardin attenant à la cour La tisanerie	La cuisine satellite Le réfectoire

ALSH 11- 14 ans « Jeune »

Le Pôle Interactif-2 avenue de beauregard-Aix en Provence- est un bâtiment de la ville mis à disposition de notre association faisant l'objet d'un contrat de ville. Le CIACU en est le Gestionnaire.

Descriptipion Lieux :

1^{er} étage :

RDC :

- Salle d'entrainement :sac de boxe, sol de danse...
- Douche
- Tisanerie
- Salle « Jeunes »
- 2 placard de stockage

1 étage

- Bureau / accueil
- Bibliothèque/salle de réunion
- Studio d'enregistrement
- Salle musique

ALSH L'Oasis 3-6 ans et 6-11 ans

Journée Type ALSH maternelle et Elementaire

Cette journée type s'applique aux mercredis et aux jours de vacances.

8h – 9h30 Temps d'accueil (matin)	<p>C'est un temps d'échange entre les enfants, les parents et les animateurs. Les animateurs sont à l'écoute des parents et des enfants, ils proposent divers ateliers libres ou semi-dirigés. L'animateur est actif.</p> <p>Ce temps permet de connaître la santé de l'enfant ou son contexte familiale : « A-t-il bien dormi ? La petite sœur est née ? Etc. »</p> <p>Ces informations sont importantes pour la prise en charge de l'enfant dans la collectivité. Si par exemple, l'enfant avait mal dormi la veille, alors on pourra lui aménager des temps de repos supplémentaires.</p>
10h- 11h30 Temps d'activités	<p>C'est un temps, où les animateurs proposent des activités diverses et préparées.</p> <p>Ce sont des activités dirigées en lien avec le projet d'animation.</p>
11h30-11h45 Mini Temps libre	<p>Ce temps permet aux animateurs et aux enfants de ranger les salles, de se faire les tours aux toilettes, de se dépenser librement après la concentration demandée durant les temps d'activités.</p>
11h45 – 12h45 Repas (1 service)	<p>C'est un moment calme, d'échanges entre l'animateur et l'enfant. L'animateur sera garant de la tenue des enfants à table, et du fait qu'ils goûtent les plats. Les enfants participent aux rangements avec les animateurs.</p>
13h -14h Temps calme, relaxation. sieste	<p>Important pour la santé de tous. Il permet de souffler, de reprendre des forces, d'avoir une meilleure concentration pour les activités de l'après midi.</p>
14h 15h30 Temps d'activité	
15h30 – 16h Temps libre	<p>Il s'agit d'un temps où l'enfant peut se relâcher librement. A moins d'un mauvais temps, il se fait à l'extérieur. C'est un temps où l'équipe pédagogique se répartit les tâches, dont les tâches prévues avec les enfants : organisation du goûter, etc. Les animateurs restant avec el groupe d'enfants, peuvent se positionner en surveillance mais aussi initier des jeux, souvent sans matériel. C'est aussi le moment du passage aux toilettes et du lavage des mains.</p>
16h – 16h30 Goûter	<p>Tout comme le repas, c'est un temps d'activité ; c'est à dire qu'il se prépare, s'organise et se range.</p> <p>Le temps doit être convivial et permettre le partage dans le groupe. Posture de l'animateur : il est assis à table avec les enfants. Pourquoi ? Pour montrer l'exemple d'abord, favoriser les échanges et être garant des règles. Un animateur debout se met à l'extérieur du groupe et devient arbitre ou gardien ; ce qui n'est pas l'esprit d'un temps de repas ou de goûter.</p> <p>Les enfants participent dans la préparation et le rangement (mise en place de la table, débarrassage, nettoyage, ...)</p>

<p>16h30 – 18h Temps d'accueil (soir)</p>	<p>Tout comme celui du matin, il se fait avec tous les groupes réunis. Tandis qu'un animateur propose des jeux collectifs (souvent en extérieur), un autre encadre les espaces aménagés où les enfants sont en autonomie. L'équipe pédagogique sort divers matériels en le variant par période d'utilisation.</p> <p>Tout comme pour l'accueil du matin, une attention particulière sera portée à ce moment de la journée. Il doit être convivial et rassurant car pour les personnes extérieures, il reflète le travail de l'équipe d'animation.</p>
--	---

Spécificité des mercredis Maternelle et Élémentaire

Si la journée type ci-dessus constitue le squelette de nos ALSH périscolaires et extrascolaires, la journée du mercredi comporte quelques spécificités à prendre en compte :

1 : Enfant inscrit à la demi-journée : Que ce soit pour le repos de l'enfant, le coût financier, les devoirs, profiter de temps familiaux ou pour des activités en club, une partie des familles souhaitent n'inscrire leurs enfants qu'en demi-journée les mercredis. C'est pour cela que nous avons mis en place des inscriptions et des tarifications forfaitaires à la demi-journée.

2 : Calendrier d'inscription périscolaire : Contrairement aux périodes de vacances, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant sur tous les mercredis de l'année scolaire lors de l'ouverture des inscriptions. Nous avons fait ce choix car le mercredi périscolaire s'inscrit dans un quotidien, une routine annuelle s'articulant autour du travail des parents, de l'école, des besoins de garderie et des activités extrascolaires. Les familles changent rarement leurs inscriptions au cours de l'année, notamment pour les moins de 6 ans.

3 : Lien avec les Ecoles Alphonse Daudet : Que ce soit avec la maternelle ou l'élémentaire, nous sommes en lien avec les Directrices pour échanger autour des familles inscrites dans les dispositifs scolaires de réussite éducative, coup de pouce, etc. se déroulant dans les mêmes temps que notre ACM, afin de récupérer les enfants (inscrit au centre aéré) à la fin de leurs heures de classe pour les emmener manger à la cantine avec nous. Pour cela, nous décalons les horaires de repas, nous nous accordons sur les temps de récréations, désignons un animateur en charge de les récupérer et nous emmenageons nos accueils dont nous partageons certains horaires et espace commun.

3 : Motivation des enfants : Si nous avons des retours positifs de la motivation des enfants quant aux faits de venir au centre aéré, les enfants du périscolaire du mercredi sont souvent inscrits par défaut et non par choix : Parents qui travaillent, choix financier, activité unique/spécifique trop chère....

Les Collations

Les enfants peuvent amener dans leur sac à dos une collation : Une boisson, compote ou fruit qu'ils pourront manger s'ils le souhaitent entre 8h et 9h30 durant le temps d'accueil du matin.

Les repas :

Notre prestataire est « Terre de cuisine ». Notre choix s'est porté sur eux car :

- Aliments de qualité dont une bonne partie Bio.
- facilité de commandes et d'annulation
- Possibilité de commander des repas « sans viandes » nutritivement adaptés aux besoins des enfants

Les Goûters : « Les recettes Gourmandes de l'Oasis »

Afin de régaler les papilles gustatives de tous, de développer leurs palets, de donner des aliments de meilleures qualités nutritionnelles que des biscuits industriels trop sucrés, afin de développer l'autonomie des enfants et de travailler des notions de mathématique en partageant un moment convivial empreint d'entraide, nous avons monté le projet « Les recettes Gourmandes de l'Oasis »

Chaque mercredi deux enfants par site : Maternelle / Elémentaires, fabriquent des gâteaux avec l'agent de restauration pour le goûter qu'ils partageront avec tous l'ACM.

A la fin de l'année scolaire, les enfants pourront partir avec leurs propres livres de recettes de cuisine.

ASLH l'Oasis « Collégien » [11-14 ans]

L'accueil Périscolaire -Mercredi :

L'Accueil périscolaire fonctionne tous les Mercredis scolaires (sauf jour férié) de 16h45 à 18h45.

Contrairement aux élémentaires, les jeunes ont très souvent cours les mercredis matin et ont besoin de consacrer du temps à leur devoir, leur recherche de stage, leurs loisirs, leurs expériences sociales et l'apprentissage de leur autonomie. C'est pour cela, que nous proposons une plage d'accueil sur 3h et plutôt en fin de journée.

0 à 300	301 à 400	401 à 500	501 à 600	601 à 700	701 à 800	801 à 900	801 à 900	901 à 1000
0,45	0,9	1,2	1,35	2,1	2,4	2,7	3	3,30

1101 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1700	1701 à 2000	2001 à 2200	2201 à 2500	2501 à 2700	2701 à 3000	+ 3000
3,6	4,5	5,1	5,7	6,3	7,5	8,25	8,7	9

L'accueil de Loisir sans Hébergement :

L'ALSH fonctionne durant toutes les périodes de vacances. Il est fermé au mois d'août et une semaine à Noël.

Durant les vacances l'accueil est ouvert 30h par semaines réparti en 4 demi-journées de 5h et une journée entière de 10h.

QUOTIENT FAMILIAL	De 0 à 300	De 301 à 400	De 401 à 500	De 501 à 600	De 601 à 700	De 701 à 800	De 801 à 900	De 901 à 1000	De 1001 à 1100
Tarif ½ journée	0,75 €	1,50 €	2,00 €	2,25 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5,50 €
Tarif journalier	1,50 €	3,00 €	4,00 €	4,50 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €
QUOTIENT FAMILIAL	De 1101 à 1200	De 1201 à 1500	De 1501 à 1700	De 1701 à 2000	De 2001 à 2200	De 2201 à 2500	De 2501 à 2700	De 2701 à 3000	+3000
Tarif ½ journée	6,00 €	7,50 €	8,50 €	9,50 €	10,50 €	12,50 €	13,75 €	14,50 €	15,00 €
Tarif journalier	12,00 €	15,00 €	17,00 €	19,00 €	21,00 €	25,00 €	27,50 €	29,00 €	30,00 €

Constatations de l'équipe pédagogique et des membres de l'association :

-Création d'un ALSH « Passerelle » pour les jeunes collégiens facilitant la transition entre une structuration en centre de loisir et un secteur jeune.

-Un ALSH de 3h ? Un ALSH adaptés a leurs besoins.

-Changement de disponibilité : Les collégiens n'ont pas la même disponibilité les mercredis et en semaine que des enfants en élémentaires (temps de transport, devoir...). Il y a un changement de temporalité : Ils vivent d'avantage le soir. Le stress, le changement de morphologie, les réseaux sociaux, les activités extra scolaires, les enjeux scolaires et d'avenir professionnel etc... font que les jeunes veillent souvent plus tard, et ont besoin de récupérer le matin.

- Adaptation de l'espace : Ayant plus d'autonomie, étant plus responsable, ils disposent de plus de liberté pour s'aventurer dans leur quartier. S'ils aiment sortir de leur quartier et découvrir de nouveaux lieux, ils iront d'abord explorer leur territoire familial et se l'approprier. Ils y créeront des liens, confronteront leur vision d'enfant à des visions plus complexes et subtiles de ce qui les entoure. Ils seront fiers de l'endroit où ils habitent mais peuvent aussi désirer le fuir.

Il est donc primordial de les accueillir dans un lieu se trouvant en proximité de leur habitation, qui serait chaleureux, où ils pourraient se sentir libre d'expérimenter leurs liens sociaux, leur vision du monde, leur apprentissage, sans être directement sous le regard de leurs parents mais qui serait aussi sécurisant. Le pôle interactif représente déjà cela depuis de nombreuses années accompagnant depuis 10 ans les familles du quartier dans différents domaines (aide administrative, insertion professionnelle, Alphabétisation, écoute, ...). C'est donc une suite logique que d'accueillir dans ce lieu le futur ALSH collégien.

-Les jeunes Adolescents ont des revendications d'autonomie qui ne sont pas forcément superposées à la façon dont leurs parents, leurs professeurs ou leurs éducateurs voient l'autonomie. Ils ont besoin de créer un univers à eux, d'avoir des réflexions sur les valeurs qu'ils partagent ou non entre eux...

C'est en tenant compte de toutes ces constatations et bien d'autres caractéristiques de ce public, que l'ALSH « collégien » place en priorité certains objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques prioritaires :

- Développement de leur autonomie (Elaboration d'une partie de leur programme en groupe, être capable d'aller chercher des informations au bon endroit, valorisation de leur savoir-faire en les plaçant dans des postures de transmission au plus jeune et au plus vieux, ...)

-Apprentissage plus poussé de savoir-faire (perfectionnement de discipline sportive et artistique déjà pratiqué, découverte de discipline sportive et culturelle qu'ils leur ont méconnues, compréhension de savoir ancestraux/élémentaires ou artisanaux...)

-Développement de leur esprit critique, implication citoyenne (formation à l'éloquence, au montage vidéo, cercle de paroles et de débats, compréhension des règlements négociables et non négociables...)

- Intergénéralité : préparation d'activité pour les maternelles et/ou Élémentaire, lien avec des personnes âgées (projets communs avec l'association du CAP Pont de Béraud),

- La prévention : Par la posture professionnelle de l'équipe pédagogique, par les prises de paroles ou les activités choisies, il est important d'accompagner et d'apporter un recul aux jeunes sur différents sujet : Les réseaux sociaux, le web, les substances illicites, les conduites addictive, les émotions, l'amour, l'amitié, les violences, le harcèlement....

« Les jeunes agissent comme s'ils voulaient avoir les avantages sans les inconvénients, à la fois de l'enfance (il faudrait tout leur pardonner) et de l'âge adulte (il faudrait tout leur permettre). (...) Nous, adultes, appliquons la même règle à l'envers : on exige d'eux qu'ils se comportent comme des adultes tout en continuant à agir envers eux comme s'ils étaient des enfants ! »

-(Le Journal de l'animation 2000).

Règle de fonctionnement.

Modalité Inscription ALSH :

Pour qu'une inscription soit valide, les responsables de l'enfant/jeune doivent remplir un dossier complet à retirer version papier au Pôle Interactif du CIACU ou en version numérique sur le site internet. Doit être joint au dossier d'inscription l'adhésion au CIACU d'un montant de 10 euros familial.

En ce qui concerne l'Accueil Périscolaire des mercredis, l'inscription se divise en 5 périodes (correspondant aux 5 périodes de facturation) :

- Période 1: Mercredis entre la rentrée scolaire jusqu'au vacance d'Automne
- Période 2 : Mercredis entre vacances d'automne et les vacances de Noel.
- Période 3 : Mercredis entre vacances de Noel et Vacances d'hiver.
- Période 4 : Mercredis entre vacances d'Hiver et vacances de printemps
- Période 5 : Mercredis entre vacances de printemps et d'été.

QUOTIENT FAMILIAL	De 0 à 300	De 301 à 400	De 401 à 500	De 501 à 600	De 601 à 700	De 701 à 800	De 801 à 900	De 901 à 1000	De 1001 à 1100
Tarif ½ journée	0,75 €	1,50 €	2,00 €	2,25 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5,50 €
Tarif journalier	1,50 €	3,00 €	4,00 €	4,50 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €
QUOTIENT FAMILIAL	De 1101 à 1200	De 1201 à 1500	De 1501 à 1700	De 1701 à 2000	De 2001 à 2200	De 2201 à 2500	De 2501 à 2700	De 2701 à 3000	+3000
Tarif ½ journée	6,00 €	7,50 €	8,50 €	9,50 €	10,50 €	12,50 €	13,75 €	14,50 €	15,00 €
Tarif journalier	12,00 €	15,00 €	17,00 €	19,00 €	21,00 €	25,00 €	27,50 €	29,00 €	30,00 €

En ce qui concerne l'Accueil de Loisirs extrascolaire :

- Chaque nouvelle période de vacances lance les inscriptions des prochaines vacances.
- L'ALSH est fermé 4 semaines en août et 1 semaine durant les vacances de Noel.
- 1 ou 2 séjour « colo apprenante » sont organisés : Jeunes 12 -17 ans et/ou Élémentaire 9-12 ans.

GRILLE TARIFAIRE CENTRE DE LOISIR
en fonction du quotient familial **incluant les repas et goûter**

QUOTIENT FAMILIAL	De 0 à 300	De 301 à 400	De 401 à 500	De 501 à 600	De 601 à 700	De 701 à 800	De 801 à 900	De 901 à 1000	De 1001 à 1100
Tarif journée	1,50 €	3,00 €	4,00 €	4,50 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €
Tarif semaine*	6,00 €	12,00 €	16,00 €	18,00 €	28,00 €	32,00 €	36,00 €	40,00 €	44,00 €
QUOTIENT FAMILIAL	De 1101 à 1200	De 1201 à 1500	De 1501 à 1700	De 1701 à 2000	De 2001 à 2200	De 2201 à 2500	De 2501 à 2700	De 2701 à 3000	+3000
Tarif journée	12,00 €	15,00 €	17,00 €	19,00 €	21,00 €	25,00 €	27,50 €	29,00 €	30,00 €
Tarif semaine*	48,00 €	65,00 €	68,00 €	76,00 €	84,00 €	100,00 €	110,00 €	116,00 €	120,00 €

* Le tarif semaine s'appliquera uniquement sur la semaine 1, car il est calculé sur 5 jours.

Accueil en Multisite & Equipe pédagogique

Direction ALSH (maternelle & élémentaire) : Lozzi Camille [BPJEPS AGFF & UCC Direction d'ACM]

Référent temps d'accueil matin & Soir (11– 14 ans) pour pointage Diaby Karamady [BAFA S.B]

Référent temps d'accueil matin & Soir (6 – 11 ans) pour pointage Capucine Vigier [Deust Arts de la scène]

Référent temps d'accueil matin & soir (3-6 ans) pour pointage Ezzouaoui Anissa [BAFA Petite Enfance]

	Ecole maternelle Daudet 3-6 ans	Ecole Elémentaire Daudet 6 -12 ans	Total
Taux encadrement minimum	1 Animateur Qualifié 1 Animateur non qualifié ou Stagiaire	2 Animateurs Qualifiés 1 Animateurs non Qualifié ou stagiaire	5 Animateurs
Encadrement maximum Envisagé	2 Animateurs Qualifiés 1 animateur non Qualifié 1 animateur Stagiaire	3 Animateurs Qualifiés 3 Animateurs Stagiaire ou non Qualifié	10 Animateurs

Recrutement équipe pédagogique :

- ✚ Personne en charge du recrutement : Lozzi Camille
- ✚ Mode /lieu de recrutement :
 - Jeunes fréquentant le centre désirant être formé et avoir une première expérience de travail
 - Candidature spontanée
 - France Travail
 - Stagiaire BAFA (BAFA Citoyen Ville d'Aix, BAFA tremplin Albert Camus ou autre organisme) ayant effectué un bon stage et désirant travaillé dans l'équipe.
 - Contrat Alternance Prépa-sport : CPJEPS ou BPJEPS

- ✚ L'équipe peut être renforcée par des vacataires en fonction des périodes : prestataires réguliers de l'association (prof de danse, musique, etc)

Règlement à l'intention des familles⁴ :

- Les absences non prévues auprès de la direction au minimum 15 jours avant le début des vacances seront facturés selon le prévisionnel établis sur la fiche de réservation sauf en cas de certificat médical.
- Les familles peuvent régler selon le prévisionnel établis lors de la remise de la fiche de réservation ou bien au réel après la période écoulée.
- Les parents doivent signer la liste d'appel le matin au moment où les enfants sont déposés.
- Des tenus confortables et qui ne craignent pas d'être abîmés sont conseillés pour l'ALSH.
- Les objets autres que les doudous, la gourde, le sac a dos ou la casquette sont interdits.

Rôles et responsabilités de chacun

Directrice

- Est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Elabore le projet Educative de la structure et le projet pédagogique de l'ACM
- Est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- A en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- A en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- A un rôle de formation et de suivi des animateurs.
- Associe les parents à la vie du centre (inscriptions, informations, prévention, accompagnement...).
- Détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'ALSH. Organise l'accueil et le départ des enfants avec les animateurs
- Gère les fiches sanitaires de liaison et autorisations parentales.
- Monter des dossiers techniques, administratifs, financiers

Assistante sanitaire

- Est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire.
- Est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des trousse à pharmacie.
- Gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs

Les missions des Animateurs :

Missions principales

- Concevoir son projet d'animation, organiser et animer le programme d'activités de manière adaptés et pertinentes vis-à-vis de son public.
- Expliquer, exposer des modes de réalisation des règles du jeu, accompagner les publics : évaluer la situation individuelle, familiale et sociale de la personne
- Mettre en place des activités individuelles ou collectives adaptées
- Maintenir ou recréer les liens avec les familles et l'environnement social
- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur le projet
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche
- Est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Partage et incarne par sa posture professionnelle les valeurs du projet éducatif

⁴ Le règlement Intérieur complet est disponible en libre accès sur le site internet : ciacu13.com ainsi qu'une FAQ (Foire Aux Questions)

- Est garant de l'application du projet pédagogique

Description des tâches :

- Être médiateur au sein du groupe d'enfants, gère les conflits, garantit le respect des règles de vie. Écoute les enfants et « facilite » échanges et partages.
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique.
- Prépare, met en œuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés.
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- S'implique et participe à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- Participe activement aux réunions d'équipe.
- Partage, apporte et échange ses connaissances et ses « savoirs ».
- Partage des informations en sa possession avec toute son équipe et rend compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires, ...)
- Entretient des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- Fait participer les enfants au non-gaspillage du matériel de l'accueil
- Participe aux commandes de matériel.
- Participe à l'inventaire et exprime ses besoins en matériel.
- Participe au nettoyage quotidien de l'accueil pour faciliter le travail des agents de service.
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil.
- Gère le temps dans l'organisation de l'activité.
- Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- Participe à l'évaluation des projets réalisés et de son propre travail.

Projets Animations

Définition :

« Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Le projet d'animation est spécifique à un séjour donné voire même à une tranche d'âge s'il y en plusieurs ». (Source : « jesuisanimateur.fr »)

Ainsi, nous avons plusieurs projets d'Animations qui se développent au cours de l'année, selon les groupes se constituant au fil des mois. Nous avons 5 groupes réparti par 5 tranches d'âges différents sur deux lieux d'accueils distincts.

Nous ne pouvons donc pas les développer ici. Ils font l'objet de dossier a part dont l'accès est libre.

Ci-dessous, nous précisons seulement sa méthode d'élaboration.

Écriture des projets d'Animations

Une partie du métier d'animateur consiste à identifier les besoins et attentes de son public. Pour l'aider dans cette tâche, quoi de mieux que de demander aux principaux intéressés leurs avis.

Parmi les intérêts pédagogiques de cette approche, nous aspirons à rendre l'enfant meneur de ses vacances, initiateur et acteur de ses temps de loisirs afin de développer sa prise d'autonomie, la gestion des envies individuels au sein d'un groupe, l'écoute et le partage, l'importance de l'expression pour se faire comprendre, etc.

Un des constats immédiats, c'est le plaisir que les enfants éprouvent à partager des idées d'activités ou des souhaits de thèmes, voir pour les plus grand, à écrire et organiser des activités.

Les animateurs proposent ainsi selon les âges et l'évolution du groupe, différentes manières de prendre en compte les suggestions des enfants et de les valoriser au sein d'un projet globale d'animation.

Parmi les exemples de méthodes, la boite a idée en libre accès, des temps de conversation en cercle avec un bâton de parole, mise en place de vote collectif avant de choisir une activité, etc ...

EVALUATION

Avant d'énumérer des critères d'évaluations, définissons ensemble ce qu'on évalue, qui évalue, et comment.

Pourquoi évaluer ?

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique, le fonctionnement du centre et la réalité du terrain. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif vis-à-vis des publics.

Qu'est-ce qu'on évalue ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet. Par exemple :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic (caractéristique du public, projet éducatif)?
- Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

Qui évalue et comment ?

- ✓ Bilans des Animateurs (stagiaires et titulaires)

Auto évaluation : Quelle soit réalisée par écrit selon le tableau ci-dessous, qu'elle soit réalisée oralement lors de rendez-vous individuel avec la direction, les animateurs font le point sur leur ressenti, les difficultés rencontrées et leurs solutions apportées, leur motivation, l'évolution de leur compétence, etc.

Evaluation par la Direction :

En parallèle de l'auto-évaluation, La directrice compare sa propre vision de la situation professionnelle de l'animateur lui permettant de ré-évaluer où se situe l'animateur dans son épanouissement, ces compétences et ses missions.

- ✓ Bilan agents polyvalents (restauration et ménage)

Des entretiens individuels - deux à trois fois par année scolaire -sont réalisés avec la directrice ACM et/ou la directeur de l'association. Sont déterminés dans ces entretiens : le bien être professionnel des agents (santé, motivation générale, relations aux équipes pédagogiques et personnels de l'association, le relationnels avec les équipes ARS et ATSEM de la mairie d'Aix en Provence

intervenant dans les locaux scolaires, etc), les difficultés rencontrées dans le travail, les choses qui fonctionnent, les choses qui ne fonctionnent pas, ...

✓ Bilan collectif :

Point de Situation spécifique :

A n'importe quel moment, un animateur, directeur ou agent de restauration peut demander de faire un point sur une situation : Désorganisation du travail, conflit avec un enfant/parents, conflit dans l'équipe, alerte sur une situation familiale d'un enfant (confiance d'un enfant, signes comportementaux alertant...) etc.

Selon l'urgence, ces points peuvent s'effectuer lors de nos réunions hebdomadaires, ou se faire le soir même après les temps d'ALSH. Ils peuvent également faire l'objet de réunion exceptionnelle sur des temps inhabituels : samedi matin, etc.

Bilans pédagogiques

Durant l'année scolaire, deux bilans quantitatifs et qualitatifs ont lieu : Un bilan de mi-parcours au mois décembre et un bilan fin juin.

Le bilan de mi-parcours permet de prendre du recul sur les 4 premiers mois de l'ALSH et ajuster nos actions pour le reste de l'année. Il décortique quantitativement et qualitativement les projets d'Animations ayant déjà eu lieu.

Le bilan de fin d'année scolaire, fait l'objet d'un compte rendu écrit, tenant compte de l'évolution du bilan de mi-parcours : il met en lumière quantitativement et qualitativement les projets d'Animations, de prendre du recul et de valoriser le travail de l'équipe pédagogique. Il permet également de présenter le Budget dédiés à l'ALSH et de faire un point sur sa gestion, de présenter l'organisation générale de l'ALSH et de déterminer ce qui fonctionne ou non et quelles modifications doivent être apportés. Il permet aussi de prendre en compte les *retours des familles et de déterminer nos relations avec elles.

En d'autres termes, ce bilan permet donc de synthétiser tous les éléments d'évaluation du projet pédagogique et d'en tirer les conclusions permettant de l'améliorer et de le faire évoluer au mieux.

Ce bilan est présenté en AG ainsi qu'au conseil d'école de la maternelle.

✓ *Retours des familles

Des questionnaires de satisfaction peuvent être mis à disposition des familles. Lors des temps accueils du matin e/ou du soir, les discussions avec les parents permettent aussi une appréciation orale informelle. Il n'est pas rare par exemple, d'entendre ce genre de phrase : « *Finally, je suis venue chercher Rémy plus tard, ils s'amuse tellement bien ici qu'il veut plus partir* » ou encore « *Il nous a parlé du stage hip hop toute la soirée, il nous montré des pas et appris des noms de figures* ».

✓ Retours des enfants

Les enfants doivent avoir le temps, l'espace, la possibilité de s'exprimer sur leur vécu au sein de l'ACM et être entendu à tout moment. Cela peut se faire de manière informelle avec les adultes qui l'entourent, ou lors de moment d'échanges instituées par les animateurs.

✓ Bilan de la direction

Le bilan de la Directrice ACM s'effectue auprès de son équipe pédagogique lors des entretiens individuels et collectifs. Elle procède également à une auto évaluation et a des entretiens individuels organiser par le Bureau et la Direction de l'association.

Grille animateur d'auto-évaluation

Santé & Sécurité

Intitulé	1	2	3	4	5	Observations/Remarques
Connait la législation en matière d'accueil de mineur						
Sait apporter les soins basiques en cas de petits accidents						
A une connaissance des différents publics						
Sait gérer les enfants PAI.						
Sait garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants						

Au sein de l'équipe

Intitulé	1	2	3	4	5	Observations/Remarques
Sait écouter ses collègues						
Participe activement aux préparations et aux réunions						
A une capacité d'analyse						
Est force de propositions						
Sait se documenter, faire des recherches						
Sait passer le relais quand le besoin se fait sentir						

Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
---	--	--	--	--	--	--

Activité

Intitulé	1	2	3	4	5	Observations/Remarques
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité à la dernière minute (conditions climatiques, fatigue...)						
Sait créer un imaginaire						
Anticipe et prépare						
Prépare et montre un exemple d'objet aux enfants en sensibilisation d'activités manuelles						
Sait gérer les différents temps d'une journée d'ALSH (sieste, repas, accueil, temps libre)						

Projet

Intitulé	1	2	3	4	5	Observations/Remarques
Connait la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						
Sait créer un projet						

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXES

« Décret n° 2002-885 du 3 mai 2002 relatif au projet éducatif »

[Source :<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000413001>]

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de la jeunesse et des sports,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 227-4, L. 227-5 et L. 227-9 ;

Vu l'avis du Conseil national de la jeunesse et de l'éducation populaire en date du 25 octobre 2001 ;

Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Décète :

- **Article 1**

Le projet éducatif mentionné au deuxième alinéa de l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles est décrit dans un document élaboré par la personne physique ou morale organisant l'accueil de mineurs dans des centres de vacances et des centres de loisirs sans hébergement.

Ce document prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, et notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs.

Lorsque l'organisateur accueille en centre de vacances ou en centre de loisirs sans hébergement des mineurs valides et des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps, le projet éducatif prend en compte les spécificités de cet accueil.

Liens relatifs

- **Article 2**

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci.

Les personnes qui dirigent et animent le séjour dans un centre de vacances ou dans un centre de loisirs sans hébergement prennent connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonctions.

Elles sont informées des moyens matériels et financiers mis à leur disposition.

- **Article 3**

La personne qui dirige le séjour dans un centre de vacances ou dans un centre de loisirs sans hébergement met en oeuvre le projet éducatif mentionné ci-dessus et en précise les conditions de réalisation dans un document, élaboré en concertation avec les personnes qui animent le séjour.

Ce document prend en considération l'âge des mineurs accueillis.

Il précise notamment :

- la nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil, et, lorsqu'il s'agit

d'activités physiques ou sportives, les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en oeuvre ;

- la répartition des temps respectifs d'activité et de repos ;
- les modalités de participation des mineurs ;
- le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps ;
- les modalités de fonctionnement de l'équipe constituée du directeur mentionné au premier alinéa, des animateurs et de ceux qui participent à l'accueil des mineurs ;
- les modalités d'évaluation de l'accueil ;
- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Liens relatifs

- [Article 4](#)
Le projet éducatif ainsi que le document mentionné à l'article 3 sont communiqués aux représentants légaux des mineurs avant l'accueil de ces derniers. Ils sont communiqués, dans des conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la jeunesse, aux agents mentionnés à l'article L. 227-9 du code de l'action sociale et des familles.
- [Article 5](#)
La ministre de la jeunesse et des sports est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 3 mai 2002.
Lionel Jospin
Par le Premier ministre :
La ministre de la jeunesse et des sports,
Marie-George Buffet